



## CONTACTS:

- Mairie de Gy  
164, rte de Gy  
1251 GY
  - Tél. 022.759.15.33  
Fax 022.759.13.65
  - Courriel:  
info@mairie-gy.ch
  - Site:  
www.mairie-gy.ch
  - Ouverture au public:  
mardi  
08h30 à 11h00  
jeudi  
16h00 à 19h00
- ou sur rendez-vous

## Billet du Maire

### Centime additionnel

Bonne nouvelle en cette fin d'année 2011, puisque lors de la préparation du budget pour l'année 2012, le Conseil municipal a accepté, sur proposition de l'Exécutif, la baisse du centime additionnel de 47 à 46. Extraordinaire de par sa périodicité, puisqu'il s'agit de la première baisse de la fiscalité communale depuis 1989, son ampleur reste raisonnable à hauteur de 2,13%. Cette évolution marque un signe très encourageant sur la bonne situation de nos finances communales.

### Poste de Gy

Comme annoncé par la direction de La Poste, le bureau de poste de Gy fermera définitivement ses portes le samedi 3 décembre 2011 à 10h. Une étape devenue inéluctable dans la vie de notre commune compte tenu de la politique d'entreprise du géant jaune et des décisions de l'Assemblée fédérale.

Un grand merci à toutes les personnes qui activement ont soutenu depuis de nombreuses années le bureau de Gy, à Madame QUINONES dernière buraliste du guichet de Gy, qui durant ces ultimes années a su fournir un travail de grande qualité pour sa clientèle, toujours avec sourire et entregent. Ma gratitude également à Monsieur Jean MOTTIER, ancien buraliste et facteur de Gy qui a mis à disposition de La Poste durant plus d'une cinquantaine d'années le bâtiment qui abritait la poste de Gy.

La poste de Gy a vécu...Vive l'agence postale de Gy...Venez y découvrir les services proposés par La Poste et l'agent postal, Monsieur Jean-Michel THOMKINS dans l'arcade l'Arrêt d'Bus dès le lundi 5 décembre 2011, l'occasion en plus d'y effectuer vos opérations pendant un horaire très élargi comparé à la situation actuelle, d'y boire un café et d'y déguster une pâtisserie...

Albert Mottier  
Maire

## Escalade des écoles de Gy et Presinge

**Vendredi 9 décembre 2011 à 19h00**



Toute la population est invitée à fêter l'Escalade de nos écoles à la **salle communale de Presinge**.

Soupe offerte par les élèves et les enseignantes.

Pain, fromage et marmite en chocolat offerts par les mairies. *Pensez à prendre vos bols et cuillères*

**Bienvenue à toutes et à tous.**

## Conférence publique

**MALADIE D'ALZHEIMER**  
Proches aidants:  
« Vivre au quotidien avec  
un malade Alzheimer »

**Mardi 29 novembre 2011 de 14h à 17h**  
Théâtre du Centre de l'Espérance  
Rue de la Chapelle 8 - 1207 Genève

Entrée libre sur inscription par:

- email [association@alz-ge.ch](mailto:association@alz-ge.ch) / - fax 022 788 27 14  
- courrier

Organisé par:

L'Association Alzheimer Genève  
Ch. des Fins 27 - 1218 Grand-Saconnex  
Tél 022 788 27 08

## Dès le 11 décembre 2011, changements importants aux TPG

Le dimanche 11 décembre, de nombreux changements auront lieu dans les parcours, les horaires et les tarifs des TPG.

Le grand changement se situe dans la réorganisation des lignes de trams. Les lignes 13, 16, 17 et 18 disparaissent pour laisser leur place aux lignes 12, 14 et 15.

Le réseau autobus et trolleybus a également été repensé. D'où la suppression des lignes 20 et 27 ainsi que la modification des parcours des lignes 1, 2, 3, 5, 7, 9, 10, 19 et 21.

Pour les habitants de Gy, **la cadence a été fortement augmentée aux heures de pointe** et la ligne Noctambus

devient **NP (Pégase)** au lieu de N33.

Un tous-ménages a été distribué par les TPG et les nouveaux horaires sont consultables sur leur site:

[www.tpg.ch](http://www.tpg.ch)

Samedi  
26 novembre de  
9h00 à 18h00

La boutique  
« Fleur de  
Trèfle »  
organise une  
journée spéciale  
« Vadrouille de  
Noël »

Exposition  
Vin chaud &  
gourmandises

Novembre 2011

COMMUNE DE GY

## Agenda:

- 26.11. Fleur de Trèfle  
Journée spécial AVENT
- 29.11. Conférence concernant la maladie d'Alzheimer
- 01.12. Fenêtre de l'Avent à la Mairie
- 03.12. Fermeture de la poste de Gy
- 05.12. Ouverture de l'agence postale
- 09.12. Fête de l'Escalade des écoles à Presinge
- 11.12. Changements d'horaires des TPG
- 22.12. Fête communale de Noël à Gy

## Fenêtres de l'Avent

Les Gytanes et des habitants de Gy vous invitent durant le mois de décembre à partager un moment d'amitié selon le programme ci-dessous, **le soir entre 18h30 et 20h00**.  
Saisissez cette occasion pour découvrir un nouveau quartier, une nouvelle rue du village, pour faire connaissance avec ceux que vous ne faites que croiser!

Jeudi 1er décembre	Vendredi 2 décembre	Samedi 3 décembre	Dimanche 4 décembre	Lundi 5 décembre
Devant la Mairie de GY				
Mardi 6 décembre	Mercredi 7 décembre	Jeudi 8 décembre	Vendredi 9 décembre	Samedi 10 décembre
<u>Ch. des Vignes du Seigneur 18</u> Familles Wintsch et Fallot	<u>Rte de Gy 111-113</u> Les nouvelles Gytanes	<u>Rte de Gy 121</u> Familles Gonin et Donzé	<u>Rte de Gy 173</u> Familles Ferrez et Gremion **** Escalade à Presinge	
Dimanche 11 décembre	Lundi 12 décembre	Mardi 13 décembre	Mercredi 14 décembre	Jeudi 15 décembre
<u>Temple de Gy</u> Paroisse protestante	<u>Rte de Gy 183</u> Marlyse et André Vidonne	<u>Rte de Gy 169</u> Familles Hamelink, Hentsch, Hersperger, Yakoubian, Stauffer	<u>Rte de Gy 113</u> Kristel Rossier	<u>Ch. des Etolles 1</u> Nicolas Iselin
Vendredi 16 décembre	Samedi 17 décembre	Dimanche 18 décembre	Lundi 19 décembre	Mardi 20 décembre
<u>Rte de Gy 113</u> FLEUR DE TREFLE		<u>Rte de Gy 124</u> Familles Kelly, Longobardi et Leboyer		
Mercredi 21 décembre	Jeudi 22 décembre	Vendredi 23 décembre	Samedi 24 décembre	Dimanche 25 décembre
	<u>Temple &amp; salle communale</u> Fête de Noël de GY		BONNES VACANCES!	JOYEUX NOËL!

### Message d'une Gytane

Ne jetez pas vos vêtements qui sont encore portables et en bon état!

Mettez-les dans des sacs et appelez Mme Hélène GRAND au 022 759 14 22 ou venez les déposer à son domicile, chemin de Beaupré 14 à Gy.

Ces vêtements, chaus-sures, linges de mai-son, vaisselle, bijoux fantaisies, etc, seront vendus à prix modeste à

La Boutique Caritas  
Les Belles Nippes  
à Chêne-Bourg.

Ils permettront à beaucoup de personnes de retrouver un peu de dignité, malgré leurs problèmes financiers. D'avance, merci pour vos dons.

## Quand il neige, le déblayage des trottoirs....

...est de votre responsabilité!

La voirie dégagée en priorité

- les passages piétons,
- les arrêts TPG,
- les écoulements d'eau,
- les zones à risque

Extrait de la loi cantonale F3 15.04, chap 2, art. 22:

*En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible.*

*Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcade, aux concierges ou, à leur défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.*